FLUPAC-LET-GO Seite 1 von 2



EPOPE

FLUPAC - Robert Le Borgne (23 sept. - 29 oct. 1994)

MaJ:24/03/03

Prim. Prod. Let-Go: Yves Dandonneau

Please refer to articles below.

Dandonneau Y. et Le Bouteiller A. 1992. A simple and rapid device for measuring planktonic primary production in situ sampling, and 14 C injection and incubation . Deep-sea Research 39 : 795-803.

Fitzwater S.E., Knauer G. A. et Martin J. H. 1982. Metal contamination and its effect on primary production measurements . Limnol. Oceanogr., 27: 544-551.

(Extraits du rapport de campagne Recueil de données- Tome2 - ORSTOM : Archives Sciences de la mer, océanographie, no2, 1995)



Le protocole suivi pour la mise en oeuvre des mesures de production primaire à l'aide du Let Go est dérivé des recommandations générale qui concernent la mesure de production primaire *in situ* par la technique du ¹⁴ C (Fitzwater *et al.*, 1982).

Les incubations ont lieu dans les chambres en polymetacrylate de carbone (Plexiglas) préalablement rincées à l'aide d'une solution de H C1 0, 1 N, puis à l'aide d'eau Milli-Q . La mise en oeuvre du système Let-Go est décrite dans Dandonneau et Le Bouteiller 51992). Aussitôt après la remontée, les chambres à incubation sont rangées à l'obscurité, puis leur contenu est transféré dans des flacons à parois opaques. Un prélèvement de 0,2 ml effectué dans chaque flacon est introduit dans une fiole pour comptage en scintillation liquide contenant au préalable 200 μ l d'éthanolamine et 750 μ l d'eau ; on y ajoute ensuite 5ml d'Aquasol .

FLUPAC-LET-GO Seite 2 von 2

Ces prélèvements servent à déterminer la quantité de 14 C présente dans la chambre à incubation. Le contenu des flacons est ensuite filtré sur filtres Whatman GF/F, 25 mm de diamètre, avec une aspiration de 0,1 atm. Dès la fin de la filtration, les filtres sont rincés à l'eau de mer, puis mis à sécher. Le 14 C inorganique résiduel est enlevé à l'aide de 100 μ l d'HC1 0, 1N, dans une fiole à scintillation liquide avec 5 ml d'Aquasol.

Les comptages de radioactivité (DPM) sont faits en utilisant la correction du quenching fournie par le compteur à scintillation liquide (Packard Tri-Carb). Le calcul de la quantité de carbone fixée (P) est effectué à l'aide de la relation

$$P = \frac{(DPM_f - B_f) v [C]}{(DPM_a - B_a) V}$$

où DPMf et DPMa sont les résultats des comptages de radioactivité des filtres et des prélèvements d'eau des chambres à incubation, Bf et Ba sont les "blancs" de comptage pour ces deux termes, $v=200~\mu l$ est le volume du prélèvement , V est le volume filtré, et [C] est la concentration en carbone inorganique de l'eau de mer. [C] provient des mesures de $[CO_3^{2-}]$ faites par Alain Poisson, Christian Brunet et Bernard Schauer.